



**CENTRE HOSPITALIER ARIEGE COUSERANS**  
**BP 60111 – 09201 SAINT-GIRONS CEDEX**

**DECISION N°171-2022**

**Portant délégation en faveur de Madame Corinne DEJEAN  
Attachée d'Administration Hospitalière de l'EPMS la Vergnière**

**La Directrice par intérim du Centre Hospitalier Ariège Couserans  
et de l'Établissement Public Médico-Social « La Vergnière »**

- Vu la loi « Hôpital Patients Santé Territoire » du 21 juillet 2009,
- Vu le décret n°2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au Directeur et aux membres du Directoire des établissements publics de santé,
- Vu le Code de la Santé Publique, et plus particulièrement les articles L 6143-7, L6145-16, R6143-38, R 6145-70, et D 6143-33 à 6143-35,
- Vu la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé,
- Vu l'organigramme en vigueur au 29 décembre 2022,
- Vu la décision du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie du 16 décembre 2022 désignant Madame Marie DUNYACH, Directrice d'Hôpital, en tant que Directrice par intérim du Centre Hospitalier Ariège Couserans et de l'Établissement Public Médico-Social « La Vergnière » à compter du 29 décembre 2022,

**DECIDE**

**Article 1**

Madame Corinne DEJEAN, Attachée d'Administration Hospitalière, dispose d'une délégation générale de signature pour signer tout document nécessaire à la continuité de fonctionnement de l'EPMS la Vergnière en cas d'absence ou d'indisponibilité de Monsieur Charly DUCONGE, Directeur Délégué de l'EPMS la Vergnière.

Cette délégation porte sur les domaines suivants :

- Ressources Humaines hors le champ disciplinaire,
- Finances hors les investissements et les locations dont le montant total des loyers dépasse 10 000 €.

**Article 2**

Madame Corinne Dejean, Monsieur le Directeur Délégué, Monsieur le Directeur des Finances ainsi que Monsieur le Trésorier sont chargés de l'exécution de la présente décision.

**Article 3**

La présente décision est publiée au Recueil des Actes Administratifs.

**Article 4**

La présente décision prendra effet à compter du 29 décembre 2022.

**SPECIMEN DE LA SIGNATURE  
Corinne DEJEAN**



Fait à Saint-Lizier, le 29 décembre 2022

**Marie DUNYACH**  
Directrice par intérim

